



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENTS

NUMÉRO 300-21-2018

NUMÉRO 300-22-2018

PRENEZ AVIS QUE :

Le conseil municipal de la Ville de L'Assomption a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2018, les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO 300-21-2018

Règlement amendant le règlement de zonage numéro 300-2015, tel qu'amendé, soit :

- Modifier les limites des zones H1-130, H1-131, H1-132 et H1-41 ;
- Créer la zone P1-37 à même les zones P1-36, H1-131 et H1-132 et ajouter la grille applicable à la zone P1-37 ;
- Modifier les grilles applicables aux zones H1-130, H1-131, H1-132, H3-27, H3-28 et H3-29.

RÈGLEMENT NUMÉRO 300-22-2018

Règlement amendant le règlement de zonage numéro 300-2015, tel qu'amendé, soit :

- Corriger la note 159 ;
- Abroger l'article 144 ;
- Modifier l'article 525 ;
- Modifier la grille applicable à la zone H3-10.

Toute personne qui souhaite prendre connaissance de ces règlements peut le faire au bureau du soussigné situé au 399, rue Dorval, à L'Assomption, et ce, durant les heures normales de bureau.

Les règlements ci-dessus mentionnés entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à L'Assomption, ce 11^e jour du mois de septembre 2018.

Jean-Michel Frédérick
Greffier adjoint par intérim